

POLITIQUE DES ÂÎNÉS



VILLE DE
SEPT-ÎLES



Municipalité
amie des aînés

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements ... Page 3

Membres du comité de pilotage ... Page 4

Message du maire ... Page 5

Message de la conseillère municipale ... Page 6

Introduction ... Page 7

Portrait de la population âgée ... Page 8

Définition d'«âiné» ... Page 9

Le profil démographique des aînés de Sept-Îles ... Page 9

Les orientations de la politique des aînés ... Page 15

La mise en œuvre du plan d'action et suivi ... Page 18

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Bibliothèque nationale du Canada, 2015

Conception et réalisation : MAP DESIGN



REMERCIEMENTS

La présentation de ce plan d'action représente la fin d'une étape importante dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) initiée par la Ville de Sept-Îles en octobre 2011. Le travail de nombreux partenaires a permis la réalisation de ce document qui se veut une référence pour les prochaines années quant à l'intervention municipale en regard des personnes aînées.

La Ville de Sept-Îles tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé à la concrétisation de cette importante réflexion dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés;

- Merci aux membres du comité de pilotage pour leur engagement et pour tout le temps consacré à travailler au bien-être de la population aînée;
- Merci au Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour son soutien financier. Nous désirons également remercier M. Alain Privé, du Carrefour action municipale et famille, pour son soutien technique et son professionnalisme ;
- Merci aux différents regroupements, organismes communautaires et résidences pour aînés qui nous ont ouvert leurs portes et permis d'aller à la rencontre des aînés dans leur milieu de vie, contribuant ainsi au succès de nos activités de consultation;
- Et finalement, un merci tout particulier à toutes les personnes aînées qui ont pris part aux différentes activités de consultation qui ont mené à l'élaboration de ce plan d'action.

Merci à tous !



MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Organisme

Association des retraitées et retraités de l'éducation
et des autres services publics du Québec

Centre d'action bénévole de Sept-Îles

Club de l'Âge d'Or de Sept-Îles

Club FADOQ – Les anneaux d'Or de Gallix

Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Côte-Nord (Sept-Îles)

Les Joyeux Retraités de Sept-Îles

Table de concertation des aînés
de la MRC de Sept-Rivières

Ville de Sept-Îles

Invité

Carrefour action municipale et famille
M. Alain Privé

Représentant(e)

Mme Ginette Giffard (2013-2015)

Mme Louise Doiron-Catto (2012-2013)

M. Maurice Gagné

M. Octave Deraps

Mme Marie-Turcotte (2013-2015)

Mme Madeleine Lepage (2012-2013)

Mme Marie Gallant (2014-2015)

M. Yvon St-Hilaire (2013-2014)

M. Zozime Cormier

Mme Éliane Picard-Landry

Mme Louise Doiron-Catto (conseillère)
(2013-2015)

M. Gaby Gauthier (conseiller) (2012-2013)

Mme Amélie Robillard

M. Éric Smith

M. Denis Clements



MESSAGE DU MAIRE

La Ville de Sept-Îles est particulièrement fière de vous présenter sa politique MADA - Municipalité amie des aînés. La publication de ce document marque l'accomplissement d'un important travail de concertation, fondé sur la conviction profonde que, par leurs expériences, leur engagement dans la communauté, leur mémoire, nos aînés sont une richesse inestimable pour notre milieu.

Lorsque l'idée de doter notre municipalité d'une politique *Amie des aînés* nous fut soumise, les membres du conseil municipal et moi-même avons rapidement souscrit à cette initiative. Par l'adoption de cette politique, la municipalité s'engage concrètement à mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la qualité de vie des aînés, leur permettre de bien vieillir et de rester actifs dans la communauté.

Cette politique confirme non seulement la volonté de la Ville de Sept-Îles de reconnaître ses aînés comme une partie importante et précieuse de la communauté; elle réitère également son engagement auprès des organisations qui œuvrent à leur représentation et à leur bien-être.

En terminant, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je félicite et remercie les membres du comité de pilotage pour leur excellent travail, ainsi que tous les aînés rencontrés pour leur participation.



MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES ÂÎNÉS

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le plan d'action MADA de la Ville de Sept-Îles. Avec ce nouvel outil, nous nous donnons collectivement les moyens pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées vivant sur notre territoire, tout en permettant à Sept-Îles d'être reconnue comme « Municipalité amie des aînés ».



L'élaboration d'un tel plan d'action n'aurait pas été possible sans la participation active des membres du comité de pilotage MADA. Ce travail de longue haleine s'est échelonné sur une période de près de deux ans et a permis de cerner et de documenter les besoins réels des aînés de notre territoire. Vous pourrez d'ailleurs constater, à la lecture du plan d'action, que les diverses consultations que nous avons tenues ont été riches en information, et que les actions qui en découlent ont été mûrement réfléchies afin de s'assurer de répondre aux attentes et aux besoins des aînés.

Et ce n'est que le début, car les actions que nous avons ciblées s'échelonnent jusqu'en 2018 et seront portées par un grand nombre de partenaires que je tiens à remercier d'avance!

En terminant, permettez-moi de souligner qu'il est de notre responsabilité à tous, jeunes et moins jeunes, d'assurer à nos aînés la possibilité de « bien vieillir » dans notre communauté.



INTRODUCTION

Le vieillissement de la population est une réalité qui, dans les prochaines années, modifiera le visage du Québec. Sept-Îles n'échappe pas à cette tendance, qui représente un beau défi pour les élus, les gestionnaires et l'ensemble de la société!

**« Le vieillissement démographique est l'un des grands triomphes de l'humanité.
C'est aussi l'un des plus grands défis que nous ayons à relever. »**

Organisation mondiale de la santé, Vieillir en restant actif - Cadre d'orientation, Genève (2002).

C'est avec la volonté d'adapter ses politiques, ses services et ses structures municipales que la Ville de Sept-Îles a décidé d'adhérer, à l'instar de plusieurs autres municipalités au Québec, à la démarche MADA, visant à favoriser la participation des personnes âgées et à soutenir la concertation et la mobilisation de toute la communauté. L'objectif général de cette réflexion vise à offrir un milieu de vie correspondant aux besoins des aînés et à promouvoir le vieillissement actif.

La démarche MADA comprend trois grandes étapes, soit : La préparation du portrait des aînés, la consultation des aînés, et finalement, la rédaction et l'adoption d'un plan d'action.

Pour mener à bien l'exercice, un comité de pilotage a été mis sur pied, formé de représentants des différents regroupements de personnes âgées, d'organismes dispensant des services et de représentants de la Ville de Sept-Îles. Ce comité a tenu quatorze rencontres entre février 2012 et mars 2015. Il avait pour mandats : d'assurer une représentation du milieu dans toutes les étapes du processus, de proposer et de valider des pistes de réflexion et de discussion, et d'identifier les objectifs et les interventions prioritaires à inclure au plan d'action. L'excellente connaissance du milieu septilien des membres du comité a, de plus, grandement facilité la préparation du portrait des aînés et la mise en place des différentes activités de consultation.

Ces dernières se sont déroulées entre novembre 2013 et mars 2014, sur l'ensemble du territoire de la Ville de Sept-Îles. Effectuées auprès des aînés et aussi auprès des différents intervenants concernés, ces rencontres ont permis de mieux comprendre les réalités des aînés, de préciser leurs besoins et leurs attentes au quotidien, et d'identifier certaines actions à mettre en place.

Ce document constitue donc l'aboutissement de la démarche «Municipalité amie des aînés». Mais en fait, ce n'est le début de la mise en œuvre d'une série d'actions pour le mieux-être des aînés. À cet effet, le comité de pilotage, comité porteur de la démarche MADA, agira maintenant comme facilitateur pour l'appropriation et le suivi du plan d'action, veillant à la mise en place d'outils pour le garder vivant et actuel.





PORTRAIT DE LA POPULATION ÂÎNÉE DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES



Définition d'«aîné»

Les membres du comité MADA ont déterminé que l'âge n'est pas le seul facteur permettant de définir les aînés. Le fait d'être retraité ou non du marché du travail, l'état de santé et l'autonomie, la participation active à la vie citoyenne et communautaire, certaines règles légales ou administratives, et même la perception de soi-même et des autres font qu'il y a autant de définitions possibles d'un aîné!

La plupart des regroupements d'aînés rencontrés admettent leurs membres à partir de 50 ans, et il en va de même pour la clientèle des organismes de service. Puisque la Ville de Sept-Îles reconnaît et soutient déjà ces organisations, il apparaît cohérent d'arrimer notre définition d'aîné – et éventuellement nos interventions – à ce «consensus». Considérant ces éléments, nous avons opté pour une définition large et inclusive d'aîné soit, **une personne âgée de 50 ans et plus**.

Par ailleurs, dans l'optique d'un vieillissement actif et en santé, le comité a souligné l'importance d'agir de manière préventive, notamment par la promotion des saines habitudes de vie. Le fait d'inclure à la réflexion une clientèle de jeunes retraités, voire de personnes encore sur le marché du travail permet d'agir en ce sens.

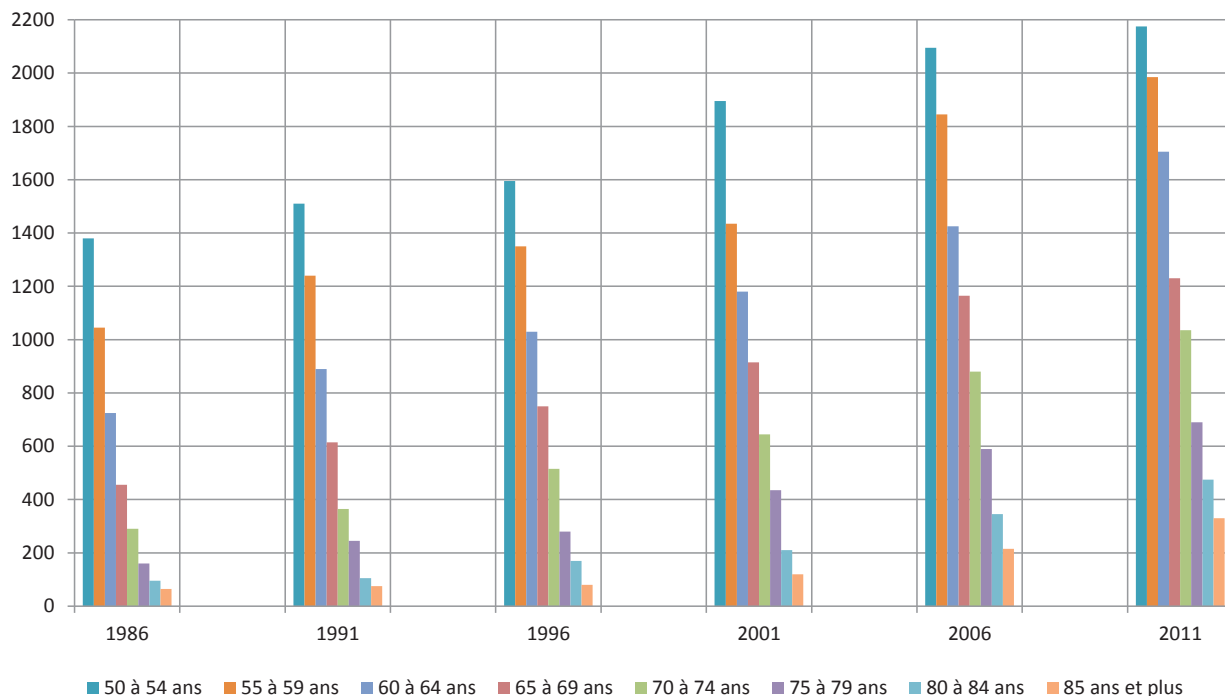
Quoi qu'il en soit, l'important décalage entre le mode de vie d'aînés actifs et en santé et celui d'aînés en perte d'autonomie résidant en centre d'hébergement, par exemple, a souvent été souligné. Une préoccupation toute particulière à l'égard des personnes plus vulnérables (en perte d'autonomie, seules, à mobilité réduite, etc.) a donc teinté la réalisation de ce document.

Le profil démographique des aînés

Les données et tableaux qui suivent démontrent bien le profil des aînés sur le territoire de la ville Sept-Îles et son évolution dans le temps. Les aînés septiliens représentent une portion de plus en plus importante de la population globale et cette tendance continuera de s'accroître, tel qu'illustré dans les projections démographiques. À cet égard, Sept-Îles n'est pas différent de l'ensemble du Québec, même si certains écarts y sont un peu plus marqués.



Tableau 1 : Évolution de la répartition de la population par groupes d'âge (50 et plus), Sept-Îles, de 1986 à 2011.

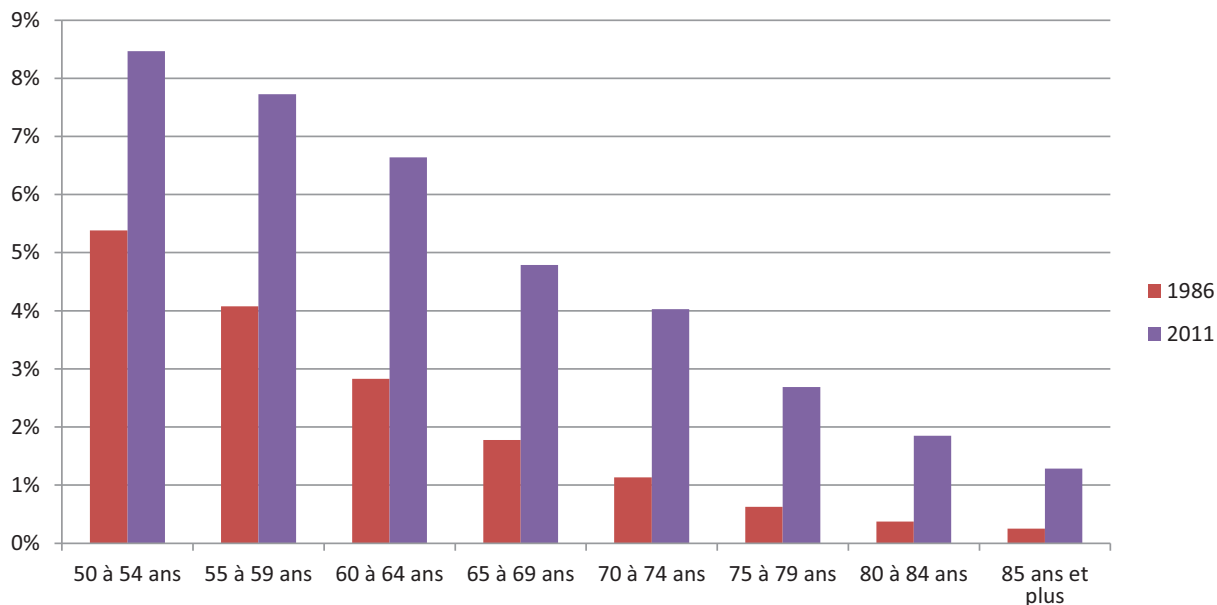


Ce tableau illustre bien que la population septilienne âgée de 50 ans et plus a doublé au cours des 25 dernières années, passant de 4 215 personnes en 1986 à 9 625 personnes en 2011. On remarque de plus une importante augmentation des personnes de 75 ans et plus. La proportion des 50 ans et plus dans l'ensemble de la population septilienne est donc passée de 16 % en 1986 à 37 % en 2011.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages – 2011
Institut de la Statistique du Québec



Tableau 2 : Évolution de la proportion des 50 ans et plus, par groupes d'âge, Sept-Îles, 1986 et 2011

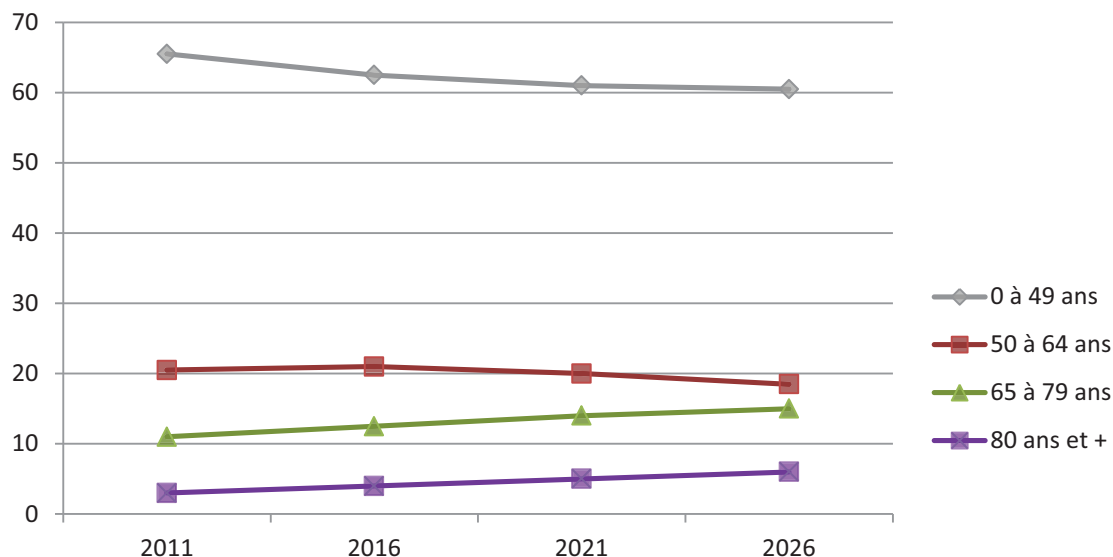


Entre 1986 et 2011, on observe une augmentation marquée de la population de chacun des groupes d'âges de 50 ans et plus. Plus l'âge est élevé, plus l'augmentation est significative.

D'ailleurs, d'autres sources indiquent qu'entre 2001 et 2011, le taux d'accroissement de la population septilienne des 65 ans et plus était de 42 %, alors que pour la même période, le groupe de 18-64 ans connaissait une diminution de 5 %.

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages – 2011
Institut de la Statistique du Québec. Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord,
Portrait de santé et de bien-être de la population de la Côte-Nord – Contexte démographique.

Tableau 3 : Projections démographiques par groupes d'âge, en % de la population, Sept-Îles, 2011 à 2026



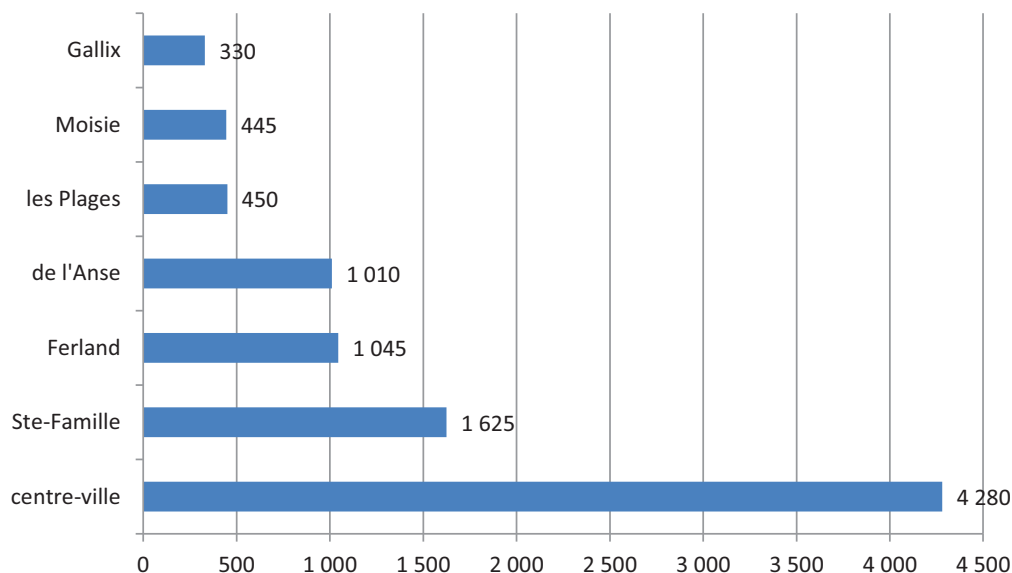
Résultant principalement d'une diminution importante de la natalité, de la diminution de la mortalité et de l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population se traduit par une proportion plus importante des aînés dans la société. L'augmentation des dernières années, démontrée dans les tableaux précédents, se poursuivra dans les années à venir.

Ainsi, la proportion des 65 ans et plus devrait augmenter au cours des 10 prochaines années pour atteindre environ 5 750 personnes en 2026, soit une estimation de 1 900 personnes de plus qu'en 2011. Les personnes âgées de plus de 65 ans formeront alors 21 % de la population septilienne totale, par rapport à un peu moins de 15 % en 2011. Parallèlement, la proportion des 50 à 64 ans devrait connaître une baisse, tout comme celle des moins de 50 ans.

Source : Institut de la Statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques (décembre 2009)



Tableau 4 : Répartition de la population de 50 ans et plus en fonction du lieu de résidence sur le territoire de Sept-Îles

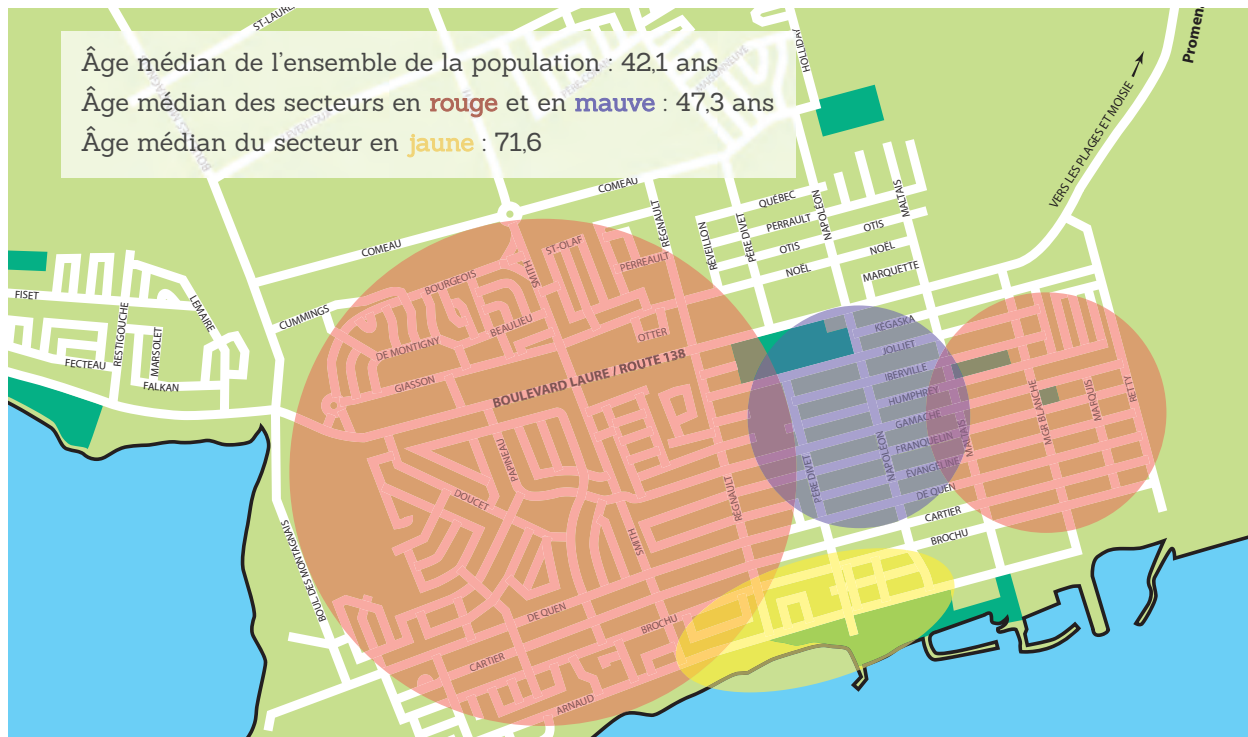


Une proportion importante (près de 50%) de personnes âgées de 50 ans et plus réside dans le secteur centre-ville de Sept-Îles. Cette situation peut s'expliquer par différents facteurs, notamment : la présence de plusieurs immeubles à logements, le fait que ce secteur compte parmi les premiers développements domiciliaires de Sept-Îles, la proximité des services de santé et des commerces, ainsi que la présence des principales résidences pour aînés. D'ailleurs, dans le seul quadrilatère formé des avenues Arnaud et Brochu et des rues Smith et Napoléon, on comptait en 2011, 630 résidents de 50 ans et plus. L'illustration qui suit indique clairement ce secteur qui se caractérise par un âge médian beaucoup plus élevé que l'ensemble de la municipalité.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages – 2011



Tableau 5 : Âge médian dans le secteur centre-ville de Sept-Îles



Les différentes données du portrait démographique nous permettent de préciser la tendance du vieillissement de la population septilienne et de confirmer l'importance de mettre en place des initiatives pour améliorer la qualité de vie des aînés d'aujourd'hui et de demain. Car si l'allongement de l'espérance de vie constitue une tendance définitivement positive, il importe de mettre en place des conditions qui permettront d'allonger du même coup le nombre d'années durant lesquelles on peut espérer vivre actif et en santé!





LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DES ÂÎNÉS



Sept-Îles est un milieu dynamique caractérisé par une belle variété d'organismes et de regroupements, tant de loisirs que d'aide à la personne. La proximité de la nature, l'accessibilité des infrastructures de loisirs, les services de santé, les résidences pour aînés sont autant d'atouts qui positionnent avantageusement Sept-Îles comme *Municipalité amie des aînés*.

Bien sûr, tout n'est pas parfait et les consultations auprès des aînés et de différents intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle nous ont permis d'établir sept (7) grandes orientations autour desquelles s'articulent les constats et objectifs du plan d'action :

Un milieu de vie sécuritaire



La sécurité est un sentiment, une tranquillité d'esprit souvent liée à l'absence de danger. Les consultations auprès des aînés ont permis de révéler que la notion de danger peut évoluer en fonction de différents facteurs comme le lieu de résidence d'une personne, son degré d'autonomie, son moyen de transport, son état de santé, etc.

Des services de transport accessibles et adaptés



La capacité de se déplacer par soi-même ou d'utiliser un service de transport a un impact déterminant sur la socialisation, l'accès aux services et aux soins et la capacité à s'occuper de soi-même au quotidien.

Des activités variées et accessibles, favorisant la vie active et l'épanouissement



La participation à des activités a clairement été identifiée comme un facteur de santé physique et psychologique. Elle est un moyen de choix pour lutter contre l'isolement et permettre aux aînés de continuer à se sentir actifs et utiles.

Des réseaux d'entraide pour contrer l'isolement



Qu'il s'agisse de liens familiaux, d'un service communautaire ou d'une simple relation de bon voisinage, ces réseaux jouent un rôle important au plan de la sécurité et du bien-être affectif et psychologique des aînés.



□ De l'information pertinente, accessible et des espaces de consultation



Un aîné averti en vaut deux! Il importe donc d'adapter les outils de communication pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des aînés, tout en préservant un espace de rétroaction où ceux-ci peuvent s'exprimer et se sentir consultés.

□ Une offre de logement diversifiée



Besoin fondamental pour tout être humain, la question du logement se décline plus souvent qu'autrement en termes d'accessibilité - physique et financière - et de disponibilité.

□ Une place de choix pour nos aînés



Entre perceptions et préjugés, qu'attendons-nous de nos aînés et comment se sentent-ils considérés, valorisés?

À la lumière de ces orientations, la Politique des aînés de Sept-Îles prône une vision renouvelée du vieillissement, partagée par toutes les directions de la municipalité et par l'ensemble des partenaires de la société. Le plan d'action qui découle de ces orientations cherche à adapter les politiques, les services et les structures municipales pour répondre aux besoins des aînés d'aujourd'hui et de demain, avec l'objectif commun de faire de Sept-Îles un milieu de vie où il fait bon vieillir actif et en santé.



LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET LE SUIVI



Le plan de mise en œuvre

Aujourd'hui se concrétise le projet de doter la Ville de Sept-Îles d'une politique municipale des aînés, en intégrant la démarche *Municipalité amie des aînés*. Le comité de pilotage a travaillé avec ferveur et rigueur pour cibler des actions qui contribueront à la sauvegarde des acquis et au développement de projets novateurs qui amélioreront la qualité de vie des aînés de notre milieu.

Les élus municipaux disposent maintenant d'un outil de travail qui place les aînés au cœur de leurs décisions et de leurs préoccupations. Mais le comité et les partenaires devront encore effectuer un suivi serré afin d'assurer la réalisation des actions ciblées. Il importe donc que chaque citoyen, chaque partenaire et chaque élu apporte sa contribution, car de cette volonté et de cet engagement dépend la réussite de ce beau projet collectif. C'est dans la mobilisation de toute notre communauté que les aînés trouveront l'énergie nécessaire pour réaliser leurs rêves!

La mise en œuvre d'une politique est la concrétisation de son plan d'action. Pour faire de Sept-Îles une municipalité où il fait bon vivre pour les aînés et avec eux, où ils se sentent en sécurité, inclus et actifs, un plan d'action a été développé en lien avec la présente politique. Il importe que l'ensemble des acteurs concernés, voire l'ensemble de la population, soit mobilisés dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Comité de suivi

Comme la mise en place de la Politique des aînés et du plan d'action exige un suivi continu, la Ville de Sept-Îles mandate, comme comité de suivi, les membres actuels du comité de pilotage qui a permis la réalisation de cette politique et du plan d'action qui en découle.

Ainsi, le comité de suivi MADA devra s'assurer du développement et la mise à jour de la politique, et voir à la création et à la mise en œuvre du plan d'action. Il exercera un rôle de consultation et de réflexion concernant les besoins et les attentes des aînés. Il sera le porte-parole de la politique dans la communauté; il assurera un lien essentiel entre le conseil municipal et la population.

Le conseil municipal devra démontrer son leadership dans ce dossier pour assurer à la population aînée un milieu de vie sain, sécuritaire et accessible. Pour permettre la réalisation du plan d'action, les différents services de la Ville de Sept-Îles seront mis à contribution. Aussi, un budget sera associé au fonctionnement du comité comme aux divers projets qui seront réalisés sur notre territoire.

Rappelons que le plan d'action est l'outil d'expression de la politique. Il permettra de recenser concrètement les actions à réaliser en réponse à des préoccupations ou des observations, d'identifier les partenaires possibles, d'évaluer les coûts et d'établir des échéanciers pour la réalisation de projets et l'atteinte de nos objectifs. Le plan d'action est établi sur période de 3 ans.





546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

Tél. : 418 964-3201
Courriel : communications@ville.sept-iles.qc.ca

www.ville.sept-iles.qc.ca

La démarche MADA a été
réalisée avec le soutien
financier du Secrétariat
aux aînés du ministère
de la Famille du Québec.